

Le mot du Maire,

Le travail accompli avec l'ensemble du conseil municipal nous aura amené à vous proposer un village encore plus accueillant.

C'est toujours avec plaisir que je vois les habitants, les promeneurs d'autres communes, arpenter nos magnifiques chemins ruraux, ou bien nos cheminements piétonniers réalisés « Aux Etangs », « Aux Perches », ou encore au centre bourg.

Les efforts d'entretien, d'assainissement de ces chemins portent leurs fruits. Préservons les 23 kilomètres de chemins ruraux non revêtus, ainsi que les 27 kilomètres de voiries communales goudronnées.

Quelques voiries communales sujettes aux déformations ont été « purgées », élargies, puis revêtues. Ce sont des opérations de réparations profondes permettant de repousser les prochaines interventions. Au total, ce sont 9,50 kilomètres qui ont fait l'objet de travaux de rénovation au cours de ce mandat.

L'ancien presbytère attendait lui aussi sa rénovation profonde ! Les deux appartements rénovés du rez de chaussée offrent à la commune l'apport d'une location supplémentaire.

Ces investissements ont été réalisés en faisant appel à toutes les subventions disponibles.

Certes, l'élaboration des nombreux dossiers de demandes de subventions a pris beaucoup de temps, mais lorsqu'ils ont été acceptés par les différentes structures (Europe, Etat, Région, Département), ils nous ont permis alors d'engager les travaux sans mettre à mal les finances communales. Les deux « gros dossiers » de l'ex presbytère et de ses abords ont été aidés à près de 72%.

Notre commune aura clôturé son emprunt du budget général en 2021. Restera celui des assainissements qui fait partie des emprunts à long terme. Contracté en 2012, il se terminera en 2033 (annualité de 5 874.25 €).

La mise aux normes de l'assainissement des Etangs est à faire rapidement, avant la remontée de compétence « Assainissement » à Charlieu Belmont Communauté prévue vers 2025 / 2026. Une charte co-signée par l'ensemble des maires prévoit pour chaque commune l'engagement d'investissements pour la mise en conformité de son réseau d'assainissement.

Avec ses 574 habitants, la commune voit sa population s'accroître. Au lotissement du Midi, peu de parcelles sur les 14 habitations restent à commercialiser. Dans notre commune, d'anciennes demeures changent de propriétaires et se rénovent, tandis que d'autres sont encore en attente de projets.

C'est la preuve d'un village qui vit ! D'un village attrayant !

Notre population est jeune ! Près de 35% des habitants ont moins de 20 ans.

Notre territoire est agricole, et je suis heureux de constater que les jeunes agriculteurs prennent la place des retraités. Dix sièges agricoles sur notre commune, sans compter d'autres agriculteurs qui travaillent sur les terres de Saint Hilaire.

Quelques entreprises du village, dont la liste est en fin du bulletin municipal, petites ou plus importantes, sont à votre service pour vos travaux. N'hésitez pas à les contacter.

Il y a cent ans, notre village avait rendu hommage aux héros de la guerre de 1914 / 1918, en érigeant le monument aux morts.

Cent un ans après, la création d'un carré militaire au cimetière poursuit ce travail de souvenir. L'éloignement ou la disparition des familles des « Morts pour la France » du village avait laissé des sépultures en mauvais état, ou en état d'abandon. La reprise de 40 concessions par la commune, après 3 années d'enquête publique, a fait disparaître les plaques souvenirs de ces « Morts pour la France ». Notre devoir a été de leur offrir ce nouveau lieu de repos : ils bénéficient d'une sépulture, et d'une plaque souvenir où sont inscrits leurs noms. Ce lieu pourra dans l'avenir honorer d'autres « Morts pour la France » des différents conflits.